



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pouvoir d'achat

Question écrite n° 67062

Texte de la question

M. Philippe Armand Martin attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les conclusions de l'enquête menée par le magazine *60 millions de consommateurs*, consacrée à l'évolution du pouvoir d'achat en France depuis 2009. Selon cette étude, les Français ont perdu 4 % de pouvoir d'achat depuis cette période, soit l'équivalent de 1 500 euros sur un an, en raison de la forte augmentation des dépenses contraintes, logement et voiture en tête. Pour entrer plus précisément dans les détails du calcul effectué par l'Institut national de la consommation, le revenu annuel moyen par ménage a augmenté de 2,9 % entre 2009 et 2014, alors que dans le même temps, les prix ont globalement augmenté de 6,9 %, notamment en raison de la forte hausse du prix des carburants, de l'électricité et des loyers. Comme il s'agit de dépenses essentiellement contraintes, les ménages disposent de peu de prise sur leur situation budgétaire. Il lui demande quelles actions le Gouvernement envisage de mettre en œuvre pour enrayer cette baisse du pouvoir d'achat des Français.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67062

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2014](#), page 8728

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)